

Saint-Hippolyte

Le développement résidentiel est néfaste pour les lacs

Première publication 10 mai 2013 à 10h27



Crédit photo : Agence QMI
Saint-Hippolyte, Québec

Recommander 41

Tweet 5

Par **Nathalie Vigneault** | Agence QMI

Une **nouvelle étude**, réalisée à **Saint-Hippolyte**, confirme les **effets** potentiellement **néfastes** du **développement résidentiel** mal contrôlé sur la **santé des lacs** dans les Laurentides.

L'étudiante en biologie **Mélissa Greene** a **réalisé** une **étude** intitulée «Effet du développement résidentiel sur l'habitat et la distribution des macrophytes (plantes aquatiques) dans les lacs des Laurentides».

Cette étude a été réalisée notamment en collaboration avec le Dr Richard Carignan de la Station de biologie de Saint-Hippolyte, et six lacs de ces secteurs ont été étudiés : les lacs Croche, Violon, Denis, Beulac, Guindon et Rond.

En résumé, c'est l'apport élevé en phosphore et en azote vers les plans d'eau qui change l'équilibre des lacs, allant de la prolifération de plantes envahissantes à l'augmentation de phytoplancton et à l'apparition des algues bleu vert.

Lac sous surveillance

Tous s'entendent pour dire que la bande riveraine est le premier rempart contre ce problème causé par le développement résidentiel autour des lacs.

Pour Mélissa Laniel, chargée de projets pour Bleu Laurentides au Conseil régional en environnement (CRE) des Laurentides, cette étude confirme aussi que la santé des lacs peut être surveillée par le biais de la vérification de la présence des certaines algues et plantes envahissantes.

«Nous travaillons d'ailleurs à un nouveau projet qui permettra de caractériser le périphyton en collaboration avec le ministère de l'Environnement », indique Mélissa Laniel.

Le périphyton est de couleur vert ou brun et est plutôt visqueux.

C'est un amas d'algues microscopiques qui vivent sur les roches et plantes aquatiques. L'avantage d'une telle mesure est qu'il s'agit d'une observation directe et qu'elle permet d'éviter l'étape d'analyse de laboratoire.

Les ravages de l'érosion

Un autre problème sur lequel veut se pencher le CRE Laurentides est celui de l'érosion et du ruissellement, notamment par les nouvelles constructions, mais aussi par celles déjà existantes.

Le déboisement favorise le ruissellement rapide de l'eau qui peut contenir du phosphore et de l'azote vers les lacs. La Ville de Saint-Hippolyte a agi à ce titre en identifiant les lieux problématiques et en apportant des correctifs.

«La MRC des Pays-d'en-Haut innove en ajoutant dans son schéma d'aménagement un règlement obligeant tout promoteur à proposer un plan incluant des mesures de contrôle de l'érosion, applicable aux nouveaux développements», a indiqué Mme Laniel.

Depuis 2005, le CRE Laurentides offre gratuitement aux associations de lacs le «Suivi complémentaire de la qualité de l'eau». Information : www.crelaurentides.org.

Copyright © 1998-2011 - Tous droits réservés. Une réalisation de TVA Interactif inc.